

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/ordonnance/2016/03/24/2016031252/justel>

Dossier numéro : 2016-03-24/03

Titre

24 MARS 2016. - Ordonnance modifiant la Nouvelle loi communale en ce qui concerne la nomination des membres du personnel enseignant

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 01-04-2016 page : 22206

Entrée en vigueur : 11-04-2016

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). La présente ordonnance règle une matière visée à l'article 39 de la Constitution.

[Art.](#) 2. Dans l'article 149, 2°, de la Nouvelle loi communale, les mots " les membres du personnel enseignant. " sont remplacés par les mots " les membres du personnel enseignant subventionnés exerçant des fonctions de sélection ou de promotion. ".